

Résumé des caractéristiques du produit pour un produit biocide

Nom du produit: IODIGUARD

Type(s) de produit: TP03 - Hygiène vétérinaire

Numéro de l'autorisation: BE2024-0003

Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3: BE-0031516-0000

Table des matières

Informations administratives	1
1.1. Noms commerciaux du produit	1
1.2. Titulaire de l'autorisation	1
1.3. Fabricant(s) des produits biocides	1
1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)	1
2. Composition et formulation du produit	3
2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide	3
2.2. Type de formulation	3
3. Mentions de danger et conseils de prudence	3
4. Utilisation(s) autorisée(s)	4
5. Conditions générales d'utilisation	5
5.1. Consignes d'utilisation	5
5.2. Mesures de gestion des risques	5
5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement	5
5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage	6
5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage	6
6. Autres informations	6

Informations administratives

1.1. Noms commerciaux du produit

IODIGUARD

1.2. Titulaire de l'autorisation

Nom et adresse du titulaire de l'autorisation	Nom	centre technique d'hygiene
	Adresse	128 avenue chateau fleury 26104 romans sur isere France
Numéro de l'autorisation	BE2024-0003	
Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3	BE-0031516-0000	
Date de l'autorisation	20/08/2018	
Date d'expiration de l'autorisation	19/08/2028	

1.3. Fabricant(s) des produits biocides

Nom du fabricant	Centre technique d'hygiène
Adresse du fabricant	128 avenue chateau fleury 26100 Romans sur Isère France
Emplacement des sites de fabrication	Zone des chasses 26100 Romans sur Isère France

1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

Substance active	1349 - Polyvinylpyrrolidone iodine
Nom du fabricant	Ashland Services BV
Adresse du fabricant	Algorta Norte, Av. El Golf 99 Of 703, - Santiago Las Condes Chili
Emplacement des sites de fabrication	Algorta Norte, Av. El Golf 99 Of 703, - Santiago Las Condes Chili

Substance active	1349 - Polyvinylpyrrolidone iodine
Nom du fabricant	SQM Europe N.V. Belgique
Adresse du fabricant	Bladgen Speciality Chemicals Ltd Osprey House Black Eagle Square Westerham TN16 1 PA Kent Royaume-Uni
Emplacement des sites de fabrication	Los militares 4290 Las Condes Santiago Chili

Substance active	1349 - Polyvinylpyrrolidone iodine
Nom du fabricant	Alcoholes Montplet, S.A
Adresse du fabricant	American Iodine Company Inc. 3120 Golden Springs Drive TX 75025 Plano États-Unis
Emplacement des sites de fabrication	Cosayach S.A. Compania de Salitre y Yodo – Amunategui 178, - Santiago Chili
	ACF Minera SA, Serrano 498, - Iquique Chili

Substance active	1349 - Polyvinylpyrrolidone iodine
Nom du fabricant	Alcoholes Montplet, S.A
Adresse du fabricant	Norkem Limited Bexton Lane, Knutsford WA 16 9FB Cheshire Royaume-Uni
Emplacement des sites de fabrication	Cosayach S.A. Compania de Salitre y Yodo – Amunategui 178, - Santiago Chili
	ACF Minera SA, Serrano 498, - Iquique Chili

Substance active	1349 - Polyvinylpyrrolidone iodine
Nom du fabricant	Alcoholes Montplet, S.A
Adresse du fabricant	Pantheon European Office Norkem Limited Julianalaan 11 3708 BA Zeist Pays-Bas
Emplacement des sites de fabrication	Cosayach S.A. Compania de Salitre y Yodo – Amunategui 178, - Santiago Chili
	ACF Minera SA, Serrano 498, - Iquique Chili
Substance active	1349 - Polyvinylpyrrolidone iodine
Nom du fabricant	Alcoholes Montplet, S.A
Adresse du fabricant	Independent Iodine Company NV Hortensiadreef 40 2920 Kalmthout Belgique
Emplacement des sites de fabrication	Cosayach S.A. Compania de Salitre y Yodo – Amunategui 178, - Santiago Chili
	ACF Minera SA, Serrano 498, - Iquique Chili

2. Composition et formulation du produit

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Polyvinylpyrrolidone iodine		Substance active	25655-41-8		1,5

2.2. Type de formulation

AL - Liquide destiné à être utilisé sans dilution

3. Mentions de danger et conseils de prudence

Mention de danger

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

Éviter le rejet dans l'environnement.

Éliminer le contenu dans conformément aux réglementations nationales / régionales applicables.

Éliminer le récipient dans conformément aux réglementations nationales / régionales applicables.

4. Utilisation(s) autorisée(s)**4.1 Description de l'utilisation****Utilisation 1 - Désinfection manuelle post-traite des trayons****Type de produit**

TP03 - Hygiène vétérinaire

Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée

Désinfection des trayons en post-traite

Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)

Nom scientifique: Bactéries
Nom commun: Bactéries
Stade de développement: Pas de donnée

Nom scientifique: Levures
Nom commun: Levures
Stade de développement: Pas de donnée

Domaine d'utilisation

Intérieur

Intérieur

Méthode(s) d'application

Méthode d'application: Application manuelle
Description détaillée:
Application manuelle à l'aide de gobelets-trempeurs

Taux et fréquences d'application

Taux d'application: 2 mL par trayon de vaches, brebis, chèvres.
Dilution (%): -
Nombre et fréquence des applications:
Temps de contact de 5 minutes
Après chaque traite: deux fois par jour

Catégorie(s) d'utilisateurs

Professionnel

Dimensions et matériaux d'emballage

Bidon Plastique: HDPE 20 L
Fût plastique : HDPE 60 L et 220 L

4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

- Porter des gants protecteurs résistants aux produits chimiques (matériau des gants à préciser par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) pendant la phase de nettoyage des trayons et de l'équipement.

4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

-

4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

5. Conditions générales d'utilisation

5.1. Consignes d'utilisation

- Toujours lire l'étiquette ou la notice avant emploi et suivre toutes les consignes indiquées.
- Respecter les conditions d'emploi du produit (concentration, temps de contact, température, pH, etc.).
- Le produit doit être amené à une température supérieure à 20 °C avant utilisation.
- Laisser le produit jusqu'à la traite suivante. Maintenir les animaux debout jusqu'à ce que le produit soit sec (au moins 5 minutes).
- Informer le détenteur de l'autorisation de mise sur le marché en cas d'inefficacité d'un traitement.

5.2. Mesures de gestion des risques

-

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

- En cas de contact avec les yeux : rincer abondamment les yeux à l'eau tiède en maintenant les paupières écartées puis continuer le rinçage sous un filet d'eau tiède pendant 10 mn. En cas de port de lentilles : rincer immédiatement à l'eau tiède puis enlever les lentilles s'il n'existe pas de contre-indication et continuer le rinçage sous un mince filet d'eau tiède pendant 10 mn. En cas de persistance des signes d'irritation ou d'apparition de troubles de la vision, consulter un médecin.
- En cas de contact avec la peau : enlever les vêtements et les chaussures contaminés et laver la partie contaminée avec de l'eau et du savon. En cas d'apparition de signes d'irritation, contacter le centre antipoison (070 245 245).
- En cas d'ingestion : rincer abondamment la bouche avec de l'eau et contacter le centre antipoison (070 245 245) ou appeler le 112.
- En cas d'inhalation (aérosol) : sortir le sujet à l'air libre et le mettre au repos ; en cas d'apparition de symptômes, contacter le centre antipoison (070 245 245) ou appeler le 112.
- En cas de troubles de la conscience, placer le sujet en position latérale de sécurité (couché sur le côté) ; appeler le 112.
- Garder l'emballage et/ou la notice à disposition.

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (évier, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.
- Eliminer tous les déchets de produit et contenants dans des circuits de collectes appropriés.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

- Protéger du gel.
- Stocker dans un endroit sec, frais et ventilé.
- Ne pas stocker à une température supérieure à 25°C.
- Ne pas stocker plus de 12 mois.
- Stocker à l'abri de la lumière.

6. Autres informations

- Le produit contient des dérivés de pyrrolidones. Ne pas utiliser en cas d'hypersensibilité connue.
- Les phrases P, comme indiqué dans le résumé des caractéristiques du produit, contiennent plusieurs erreurs qui ne peuvent pas être réglées. Les phrases correctes sont les suivantes: P501 - Éliminer le contenu/réceptacle conformément aux réglementations nationales / régionales applicables.